

vers un déblocage ?

La médecine-conseil des IEG ne cesse d'aller de rebondissement en rebondissement. Jeudi 5 mars 2015, FO Énergie et Mines a été reçue par les employeurs en bilatérale.



Il en ressort, en synthèse, que nos revendications devraient être satisfaites, à savoir :

- Le maintien en l'état de l'article 22 du statut et de son annexe 3.
- Les médecins-conseils qui restent sous contrat avec les IEG comme actuellement.
- Les assistantes qui voient leur situation consolidée, en particulier en les maintenant en entreprise donc au statut des IEG.
- Les salariés ainsi que les pensionnés conserveront un régime spécial qui a largement fait ses preuves.

Pour rappel, les pouvoirs publics n'ont pas souhaité valider l'évolution de notre médecine-conseil vers la CNIEG (revendication proposée et portée par FO). Ils n'avaient que le régime général à nous proposer ce que FO Énergie et Mines a toujours refusé catégoriquement.

FO a réaffirmé, s'il en était encore besoin, son attachement à la recherche de solutions négociées et contractualisées par exemple dans un accord de Branche. Le contrôle social par les salariés à travers leurs représentants ne peut être négligé, ni supprimé arbitrairement.

Quant à la partie financement, FO Énergie et Mines n'est pas fermée à une solution équitable entre employeurs au niveau de la branche. « L'expérience MECIEG » nous a rendu méfiants, mais nous ne sommes pas bornés pour autant.

Nous vous informerons des suites pour ce dossier

Votre correspondant FNEM-FO

Olivier BREDELOUX

Email : [olivier.bredeloux@fnem-fo.org](mailto:olivier.bredeloux@fnem-fo.org)